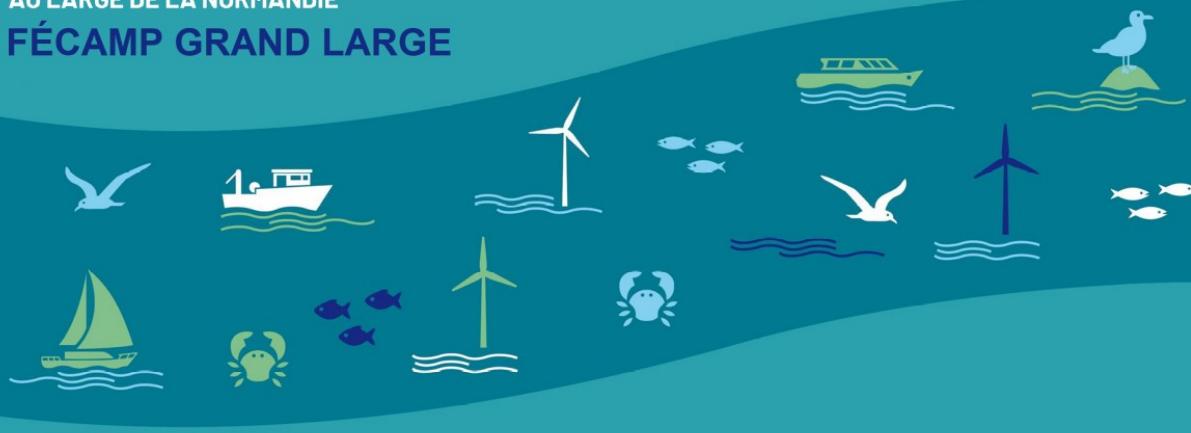


ÉOLIENNES EN MER  
AU LARGE DE LA NORMANDIE  
**FÉCAMP GRAND LARGE**



Réunion publique d'information – Projet éolien en mer Fécamp Grand Large (FGL)

Lieu : Paluel - Le 28 février 2025

(50 personnes)

---

## 1. Introduction et consignes

**Fanny Lebarbier (Animatrice) :** Bonjour à tous et merci d'être venus ce soir à cette réunion publique d'information. Je m'appelle Fanny Lebarbier et je serai chargée de l'animation de cette réunion, c'est-à-dire de m'assurer que chacun d'entre vous et chacun des intervenants puisse prendre la parole.

Quelques consignes avant de commencer :

- La réunion est enregistrée afin de retranscrire au mieux les différentes interventions.
- Si vous prenez la parole, merci de bien attendre d'avoir un micro et de vous présenter clairement pour que nous puissions vous comprendre.

Je vais maintenant donner la parole à la DREAL pour l'introduction.

---

## 2. Présentation du projet et du cadre de concertation

### 2.1. Introduction par la DREAL

**Damien Levallois (DREAL Normandie, Directeur de projet éolien en mer) :** Bonsoir à toutes et à tous. Merci d'être présents à cette première réunion d'information dans le cadre de la concertation continue sur la planification maritime, et plus spécifiquement sur l'éolien en mer.

Je me présente : Damien Levallois, directeur de projet éolien en mer à la DREAL Normandie. L'État

est maître d'ouvrage pour ce projet. Depuis 2018, il a repris la maîtrise d'ouvrage des développements éoliens en mer et développe les projets pendant trois à quatre ans avant qu'un industriel ne prenne en charge la construction, l'exploitation et le démantèlement du parc.

Ce soir, nous interviendrons à trois voix :

- Moi-même,
- Mon adjoint, Arnaud Forgar,
- Jacques Frémeaux, de RTE, maître d'ouvrage du raccordement.

Avant de commencer les présentations, nous laisserons la parole à la garante de la concertation.

---

## 2.2. Intervention de la garante de la concertation

**Marie-Claire Eustache (Garante de la concertation)** : Bonsoir à toutes et à tous. Je suis Marie-Claire Eustache, désignée avec ma collègue Carmen Boulet de San Diego pour suivre la concertation continue. Nous avons participé au débat public qui s'est déroulé entre novembre 2023 et avril 2024.

Un rappel sur la **Commission nationale du débat public (CNDP)** :

- Autorité administrative indépendante créée il y a plus de 25 ans,
- Permet à tous les citoyens d'être informés et de participer aux projets ayant un impact sur l'environnement,
- Désigne des garants neutres et indépendants pour veiller au bon déroulement des débats.

Notre rôle :

- Assurer l'intelligibilité, la complétude et la transparence de l'information,
- Permettre à chacun de poser des questions et d'obtenir des réponses,
- Suivre les recommandations et engagements pris par les maîtres d'ouvrage.

Le **Document stratégique de façade (DSF)** :

- Équivalent d'un Plan local d'urbanisme (PLU) pour la mer,
- Permet de partager les usages maritimes, de protéger la biodiversité et de développer l'éolien en mer dans un souci de bon état écologique.

Le débat public a été **hors norme** :

- 375 événements,
- Plus de 21 000 participants,
- Contributions variées (cahiers d'acteurs, événements, internet).

Après le débat, l'État a répondu en octobre 2024, et nous avons été désignés en décembre pour suivre la concertation continue jusqu'en avril, puis sur plusieurs années pour l'éolien en mer.

---

### **2.3. Retour sur les décisions ministérielles (octobre 2024)**

**Damien Levallois (DREAL) :** Je reviens sur les éléments de la décision ministérielle du 17 octobre 2024, qui fait suite au débat public.

**Points clés retenus :**

- **Renforcement de la connaissance** : L'espace maritime est plus complexe à appréhender que l'espace terrestre.
- **Changement climatique** : Décarbonation des activités maritimes et développement des énergies renouvelables.
- **Planification maritime française** : Répond à deux directives européennes (développement économique et protection de l'environnement).
- **Pollutions maritimes** : 70 % des pollutions en mer sont d'origine terrestre.
- **Zones de protection forte** : Objectif de mieux protéger certains espaces.

**Focus sur l'éolien en mer :**

- Deux grandes zones de développement :
  - **Fécamp Grand Large** (450 à 600 km<sup>2</sup>, 175 éoliennes, 4 GW, 330 m de haut en bout de pale),
  - Une zone au large des îles Anglo-Normandes et de la Bretagne.
- Deux autres zones reportées au prochain cycle de planification (manque de connaissances).

**Calendrier :**

- Décision ministérielle : octobre 2024,
- Concertation continue et études techniques/environnementales : 2025,
- Autorisations : 2027,
- Construction : 2027-2034,
- Mise en service : 2035,
- Exploitation : 30 ans.

---

## **3. Présentation détaillée du projet Fécamp Grand Large**

### **3.1. Délimitation de la zone**

**Arnaud Forgar (Adjoint DREAL) :** La zone **Fécamp Grand Large** fait aujourd'hui **483 km<sup>2</sup>**, avec une extension possible de **170 km<sup>2</sup>** (en cours d'étude).

**Comment en est-on arrivé à ce tracé ?**

1. **Éloignement de la côte** : La zone propice initiale (1 050 km<sup>2</sup>) a été réduite pour s'éloigner au maximum des côtes (25 à 30 km).
2. **Trafic maritime** : Prise en compte des ports de Seine (Le Havre, Rouen) et de Fécamp.
3. **Activités existantes** :
  - Parc éolien de Fécamp (déjà en place),
  - Extraction de granulats marins,

- Pêche (notamment la flottille de Dieppe).
4. **Paysage** : Respect des cônes de visibilité (ex. : Étretat).
5. **Sécurité maritime** : Distance de 10 milles nautiques par rapport au rail de la Manche.

**Zone Albâtre Grand Large** : Reportée au prochain cycle en raison d'enjeux halieutiques et paysagers.

---

### 3.2. Questions du public et réponses

#### 3.2.1. Visibilité et impact paysager

**Question (Anne-Marie Fournier, Étretat)** : « La décision ministérielle limite les recours pour les habitants d'Étretat, alors que le paysage est remarquable (peintres, écrivains). Pourquoi ne pas avoir produit de photomontages réalistes ? »

**Réponse (DREAL) :**

- Les photomontages existent et sont disponibles (écran en fond de salle).
  - Une étude spécifique a été menée avec l'**Opération Grand Site (OGS)** d'Étretat.
  - **Visibilité** : À 30 km, les éoliennes seront moins visibles qu'à 12 km (parc actuel de Fécamp).
  - **Étude en cours** : Collaboration avec le phare de Fécamp pour évaluer la visibilité réelle.
- 

#### 3.2.2. Impact environnemental et démantèlement

**Question** : « Quel est l'impact sur la flore et la faune marines ? Que fera-t-on des éoliennes en fin de vie ? »

**Réponse (DREAL) :**

- **Études d'impact** : Lancement en mars/avril 2025 pour 2 ans (état des lieux, éviter/réduire/compenser).
  - **Effet récif** : Les éoliennes créent des habitats pour la faune (ex. : parcs belges).
  - **Démantèlement** :
    - Obligation légale pour l'opérateur,
    - Garantie financière (dépôt à la Caisse des dépôts ou assurance),
    - **Recyclage** : 100 % des turbines recyclables (y compris les pales depuis 2024).
- 

#### 3.2.3. Ressources et terres rares

**Question** : « Combien de tonnes de minerai et de terres rares seront nécessaires ? »

**Réponse (DREAL) :**

- Les terres rares (2 % de l'usage mondial) servent aux turbines à aimants permanents.
- **Alternative** : Certains industriels développent des turbines sans terres rares.

- 
- **Fondations** : Type de fondation non encore connue mais peu de possibilité que ce soit en béton pour Fécamp Grand Large (contrairement au parc actuel de Fécamp).

---

### 3.2.4. Coûts et financement

**Question :** « Quel est le budget final du projet ? »

**Réponse (DREAL) :**

- **Coût total** : ~15 milliards d'€ (8 Md€ pour l'éolien, 7 Md€ pour le raccordement).
  - **Prix de l'électricité** : 45 €/MWh (contre 135 €/MWh pour le parc actuel de Fécamp).
  - **Taxe éolienne** : 80 M€/an (répartition en cours).
- 

## 4. Raccordement électrique (RTE)

**Jacques Frémaux (RTE)** : Le raccordement est essentiel : sans lui, le parc éolien ne sert à rien.

### 4.1. Présentation de RTE

- Gestionnaire du réseau de transport d'électricité (63 000 à 400 000 volts).
- Mission : Développer, maintenir et piloter le réseau 7j/7.

### 4.2. Schéma du raccordement

#### 1. Plateforme en mer :

- Collecte et conversion du courant (alternatif → continu → alternatif),
- Taille : ~1 terrain de football, poids : 10 fois celui de Fécamp.

#### 2. Câbles sous-marins :

- 3 câbles ensouillés (protection + pêche possible par-dessus),
- Atterrissage à Antifer (jonction terre/mer).

#### 3. Station de conversion terrestre :

- Transformation du courant continu en alternatif,
- Sites envisagés : Sandouville ou Pont-Jérôme (5 hectares chacun).

### 4.3. Calendrier et concertation

- **2025** : Concertation pour définir le fuseau de tracé (objectif : octobre 2025).
  - **Études environnementales** : En cours (mer + terre).
  - **Coût** : 15 €/MWh injecté (soit 7 Md€ pour les deux raccordements).
-

## 5. Échanges finaux et conclusion

### 5.1. Questions diverses

#### 5.1.1. Saturation de la façade normande

**Comité des pêches de Normandie :** « *La Normandie compte déjà 5 parcs éoliens. Comment garantir la pêche artisanale ?* »

**Réponse (DREAL) :**

- **Études en cours** : Suivi des activités de pêche (balises sur 95 % des navires).
  - **Cohabitation** : Ouverture des parcs à la pêche (ex : parcs éoliens de Saint-Nazaire, St Brieuc et Fécamp).
  - **Indemnisation** : Calcul du préjudice économique en phase travaux.
- 

#### 5.1.2. Alternatives énergétiques

**Françoise Robillard (Dieppe) :** « *Pourquoi ne pas privilégier la sobriété et réduire les déchets nucléaires ?* »

**Réponse (DREAL) :**

- **Mix énergétique** : L'éolien en mer complète le nucléaire et les autres renouvelables.
  - **Foisonnement** : Le vent en Normandie peut compenser un manque en Méditerranée.
  - **Urgence climatique** : Réduire les émissions de CO<sub>2</sub> tout en assurant la souveraineté énergétique.
- 

### 5.2. Mot de la fin

**Damien Levallois (DREAL) :** La concertation continue se poursuit jusqu'en 2029 (autorisations). Nous restons à votre disposition via :

- Le site [éoliennes-en-mer.gouv.fr](http://éoliennes-en-mer.gouv.fr) (photomontages, études),
- Les réunions publiques (prochaine : 10 et 20 mars),
- La newsletter .

**Merci pour votre participation !**